



Formation



croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

NOUS SOMMES

LÀ

POUR VOUS
FORMER



CRAAF

Comité Régional d'Attribution
des Aides Financières



LES AIDES



Fonds Social Régional

- **QUI :**
Les apprenants boursiers âgés de 35 ans et plus
- **COMBIEN**
Une aide ponctuelle de 400€ (au titre d'une année scolaire) pour couvrir les besoins tels que le logement, le transport, l'alimentation, la garde d'enfant...



Aide Croix-Rouge française

- **QUI :**
Tous les apprenants non boursiers, non bénéficiaires d'une allocation Pôle Emploi et exclus du Fonds Social Régional
- **COMBIEN**
Pas de montant défini

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale
Région Centre - Val de Loire (IRFSS CVDL)

TOURS | BLOIS | ORLÉANS | BOURGES



<https://irfss-centre.croix-rouge.fr>

